



Liminaire CTL Conjoint Seine-Maritime - Calvados

du 4 décembre 2015

Madame la Présidente,

Les représentants du personnel sont convoqués ce jour sur deux points :

- un point d'information sur la création du poste de conseil aux décideurs publics
- un point soumis au vote : la création de la Direction régionale de la région Normandie et du département de Seine-maritime.

Concernant le point d'information, **les représentants FO-DGFIP 76 et 14** constatent et déplorent que les représentants syndicaux ne soient informés d'une création de poste que le 23 novembre quand la prise de fonction a eu lieu au 1er novembre, et que la circulaire nationale fixant le cadre d'exercice de la mission soit toujours en cours de rédaction !!

Une mauvaise organisation "administrative" ne respectant pas un ordre chronologique logique ne peut aboutir logiquement qu'à un dialogue social de mauvaise qualité.

Les représentants FO-DGFIP 76 et 14 espèrent que M. Nottebart ne s'ennuie pas en attendant de savoir quelles seront concrètement ses missions !!!

Cette création s'inscrit-elle dans la volonté de la DGFIP d'afficher son intérêt et son soutien auprès des ordonnateurs les plus importants, voire les plus sensibles politiquement ? Nous savons que ceux-ci sont dotés de services qui bien souvent ont l'aptitude, pour ne pas dire la volonté, à se passer des services comptables de l'Etat. Pour **FO-DGFIP**, nous pensons qu'il est temps de se soucier de l'image de nos services auprès de l'ensemble des ordonnateurs.

Le document de travail fourni indique que ce poste "répond à un souci de donner une nouvelle impulsion à l'action des Missions Expertises Economiques et Financières". La MEEF est pourtant reconnue pour son excellence. Dans ce cadre le poste de conseil aux décideurs publics a-t-il vocation à se substituer au poste de MEEF ?

Sur le point soumis au vote, **les représentants FO-DGFIP 76 et 14** réaffirment leur totale opposition à la réforme territoriale de l'Etat.

FO est viscéralement attachée aux politiques publiques ministérielles. Chaque ministère doit pouvoir organiser et décliner ses missions au plus près des citoyens dans les départements.

Avec FO, poursuivons ensemble la conquête de droits nouveaux !

En réduisant les directions et les services déconcentrés de l'Etat, en supprimant des milliers de postes, en diminuant la présence des Services publics dans les départements ruraux notamment, le gouvernement met ainsi en péril l'égalité républicaine.

Pour **FO**, le Service public est le garant de la cohésion sociale. Dans une période difficile, notamment après les terribles attentats qui ont frappé de manière aveugle notre pays, plus que jamais les services publics sont indispensables pour défendre les valeurs républicaines.

Le gouvernement, en accentuant sa politique d'austérité et en réduisant la présence de l'Etat au plus près des citoyens, fait le chemin inverse. **Les représentants FO-DGFIP** le condamnent avec la plus grande fermeté.

FO-DGFIP revendique :

- Le maintien des trésoreries de proximité et la mise en adéquation des moyens et des missions pour porter avec efficacité les politiques publiques ;
- La défense du statut général et des statuts particuliers porteurs des valeurs républicaines ;
- Le maintien d'une politique nationale des Services Publics garantissant l'égalité des droits des citoyens et non une politique régionale impliquant de fait des droits différenciés.

Une fois de plus, les élus **FORCE OUVRIERE** constatent que le dialogue social n'est en fait qu'un simulacre tant les calendriers de mise en œuvre de cette réforme sont contraints. Nous n'assistons au sein des instances locales qu'à des présentations rapides de choix déjà arrêtés... à moins que le résultat des élections régionales ne vienne contredire ces mêmes choix...!!!

Comment une réforme qualifiée "d'historique" comme celle-ci, qui change le paysage administratif de la France peut-elle être si mal préparée et inorganisée, avec une mise en place soumise de plus à un aléa électoral ?

La création des maisons de l'Etat ne sera aucunement en mesure de pallier la disparition des services publics de proximité ayant une compétence spécialisée...Elles ne seront donc que des vitrines d'accueil des usagers, simples boîtes aux lettres de services gestionnaires "régionalisés, inter-régionalisés, voire nationaux".

Au vu des documents fournis sur l'organigramme cible et la fiche d'impact RH, **les représentants FO-DGFIP 76 et 14** constatent qu'aucune suppression d'emploi n'y figure. Pour autant, les postes transférés ne seront pas pourvus... et la régionalisation générera dès sa mise en place au 1^{er} janvier 2016 une surcharge de travail conséquente. Nous ne doutons pas que lors des prochains TAGERFIP, ces réorganisations légitimeront des nouvelles suppressions d'emplois. Les conséquences de cette réforme sont et seront importantes, en terme de présence des services publics et pour les agents en terme de mobilité forcée.

Que penser aussi des conséquences pour les agents des deux paieries régionales qui vont devoir mettre en place une fusion et qui ne connaissent même pas le sort qui leur sera réservé une fois cette fusion achevée. Les incertitudes sont nombreuses car nul ne sait encore où, entre Caen et Rouen, sera le siège de la paie régionale. Pour les comptables, le sort est tout aussi cruel. Une fois la tâche accomplie, avec tout le sérieux que l'on reconnaît aux Comptables des Finances Publiques, ils seront purement et simplement débarqués quand ils sont comptables du poste supprimé même s'ils bénéficient d'une priorité absolue. Quel remerciement, mais aussi quel gâchis !

Pour **FORCE OUVRIERE**, c'est sans surprise que nous voterons "**CONTRE**" tant sur le fond que sur la forme cette réforme.

Avec FO, poursuivons ensemble la conquête de droits nouveaux !